

Le 3 septembre 2013

L'Honorable Madeleine Meilleur
Ministère de la sécurité communautaire et des services correctionnels
18^e étage
25, rue Grosvenor
Toronto (Ontario) M7A 1Y6

Par courriel : madeleine.meilleur@ontario.ca

Objet : Examen public des plans d'urgence nucléaire de l'Ontario – Portée et processus

Madame la ministre,

Nous tenons à vous remercier d'avoir pris le temps d'écouter nos préoccupations sur les plans d'urgence nucléaire de l'Ontario. Nous vous remercions également de l'engagement formel pris personnellement à l'égard de la consultation publique et de la transparence.

Lors de la réunion, monsieur Dan Hefkey, commissaire à la sécurité communautaire, s'est engagé à nous présenter un projet visant l'examen public des plans d'urgence nucléaire de l'Ontario dans les 30 jours subséquents.

Nous félicitons cette initiative. Tel qu'il a été discuté lors de la réunion, le gouvernement de l'Ontario a mené des examens publics afin de déterminer la portée et la nature des plans d'urgence nucléaire hors site par suite des accidents de Three Mile Island et de Tchernobyl. Il ne serait qu'approprié et raisonnable que votre ministère en fasse de même à la suite de la catastrophe de Fukushima.

À notre avis, les éléments suivants devraient faire partie de la portée et du processus d'un tel examen :

- **Une nouvelle base de planification fondée sur une expérience pratique.** La mise à jour de la base de planification pour admettre les données empiriques représente un élément essentiel à la modernisation des plans d'urgence nucléaire hors site de l'Ontario. Tel qu'il a été discuté, les plans d'urgence détaillés actuels de l'Ontario ont été conçus uniquement pour aborder les accidents mineurs de réacteurs comportant de faibles rejets radioactifs. Cette base de planification a été établie dans les années 1980, fondée sur la conviction que la survenance d'accidents nucléaires graves était tellement improbable que des plans d'urgence hors site détaillés n'étaient pas nécessaires. L'expérience pratique, pourtant, démontre que les accidents graves de réacteurs sont monnaie courante, et qu'ils se produisent dans le monde environ une fois toutes les décennies. Le cas de Fukushima a également mis en évidence le besoin de planification en cas de rejets radioactifs importants émis simultanément par de multiples réacteurs situés au même endroit. *Tout examen crédible des plans d'urgence nucléaire de l'Ontario doit évaluer*

*l'efficacité des mesures telles que l'évacuation pour contrer les rejets radioactifs accidentels importants.*¹

- **Évacuation et rejet précoce :** Les plans d'évacuation actuels de l'Ontario se fondent sur l'hypothèse que le confinement sur chaque centrale nucléaire de la province sera en mesure de retenir les rejets radioactifs pendant au moins 24 heures. À Fukushima, toutefois, les rejets radioactifs ont commencé au cours des premières 24 heures. De même, les plus récentes évaluations des risques effectuées par Ontario Power Generation (OPG) dans les centrales nucléaires Pickering B et Darlington détectent des scénarios où les rejets radioactifs importants ont commencé au cours des 24 premières heures.² *L'examen devrait viser à renforcer les plans d'urgence nucléaire détaillés de l'Ontario afin de protéger le public dans l'éventualité où des rejets radioactifs précoces surviendraient accidentellement.*
- **Participation communautaire.** Comme il a été souligné par des représentants de Durham Nuclear Awareness (DNA) lors de notre réunion, il existe un manque de sensibilisation significatif dans la région de Durham à l'égard de ce qu'il faut faire en cas d'urgence nucléaire. Nous imaginons qu'un manque de sensibilisation semblable existe aussi dans la région Bruce et dans la Ville de Toronto. À notre avis, les autorités locales, y compris le Bureau de gestion des urgences de Durham (DEMO), ont omis à plusieurs reprises d'informer adéquatement le public sur les plans existants. Nous avons l'impression qu'un examen et une modernisation efficaces des plans d'urgence nucléaire de l'Ontario devraient chercher à obtenir non seulement la rétroaction d'organismes connexes, comme OPG et DEMO, mais également des membres de la collectivité, des fonctionnaires élus des municipalités et du personnel de première ligne affecté aux situations d'urgence. Ce type de sensibilisation a la double finalité d'aider à peaufiner et à améliorer les plans d'urgence tout en bâtissant la compréhension et le consentement nécessaires à la mise en œuvre de tels plans dans le cas d'un accident malencontreux. *Un examen public crédible doit consulter ouvertement des intervenants qui ne sont pas liés à l'industrie.*
- **Transparence et consultation significative.** Tel qu'il a été mentionné lors de notre réunion, les examens antérieurs des plans d'urgence nucléaire se sont heurtés à des groupes de travail ou à des comités formés de spécialistes et d'intervenants mandatés pour examiner de manière approfondie des domaines particuliers, élaborer des documents de travail aux fins d'observation du public et, enfin, formuler des recommandations destinées au gouvernement avec des motifs à l'appui. Il a été difficile d'obtenir des

¹ La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) entend par « rejet radioactif important » tout accident pouvant aboutir à l'abandon à long terme de terrains. Les plus récentes évaluations de risques effectuées par Ontario Power Generation (OPG) dans la centrale nucléaire de Darlington détectent deux scénarios connus de rejets radioactifs accidentels importants. Consultez le tableau 16 du Rapport sommaire sur l'évaluation des risques de la centrale nucléaire de Darlington. Accessible à partir de l'adresse : <http://bit.ly/Kcnq0C>. Les plus récentes évaluations de risques effectuées par OPG dans la centrale nucléaire de Pickering B détectent trois scénarios connus de rejets importants. Consultez le tableau 9 du Rapport sommaire sur l'évaluation des risques de la centrale nucléaire de Pickering B. Accessible à partir de l'adresse : <http://bit.ly/15BgspP>

² Vous pouvez examiner les scénarios des accidents désignés comme « Rejet de catégorie 2 » dans les Évaluations probabilistes de la sûreté visant Darlington et Pickering B.

documents historiques fournissant le raisonnement ou les hypothèses qui soutiennent les plans actuels, et nous l'avons fait remarquer lors de notre réunion. *Un groupe de travail indépendant typique, qui élabore des documents de travail portant sur des sujets clés, tels que la distribution d'iode et les zones d'évacuation, les dispositions, les commentaires publics, et qui fournit des recommandations au ministère, devrait assurer le degré de transparence requis et une plus grande responsabilisation.*

- **Eau potable et réhabilitation de terrains.** Comme il a été mentionné précédemment, les plans d'urgence actuels de l'Ontario ont été conçus uniquement pour traiter de faibles rejets radioactifs. Pour que toute modification de la base de planification de la province traite les rejets radioactifs importants, un examen public devra aborder des questions qui ne sont pas explicitement traitées dans les plans actuels de la province. Nous aimerions souligner les deux questions suivantes : le risque de contamination par la consommation d'eau potable dans l'ensemble des Grands Lacs et une démarche transparente pour traiter les réclamations portant sur des terrains et des propriétés à la suite d'un accident. En cas de rejet radioactif important, un processus sera nécessaire pour déterminer le terrain qui est abandonné de façon permanente et le terrain qui fera l'objet d'une réclamation. Les Japonais sont actuellement aux prises avec la prise de ces décisions. De même, au cours de deux dernières années, les émissions radioactives significatives générées par les réacteurs de Fukushima dans l'océan Pacifique ont contaminé les écosystèmes aquatiques et l'approvisionnement en nourriture. Les rejets importants dans les Grands Lacs auraient probablement une incidence importante sur l'approvisionnement en eau potable. *La modernisation des plans d'urgence nucléaire de l'Ontario exigera l'étude de questions qui ne sont pas traitées dans les plans actuels.*

Enfin, les éléments présentés ne sont que certains de ceux que nous jugeons être partie essentielle de la portée ou du processus de modernisation des plans d'urgence nucléaire hors site de l'Ontario.

Nous aimerions vous remercier de votre engagement envers la transparence et la consultation publique. Nous serions ravis de vous fournir à vous comme aux membres de votre personnel un conseil ou du soutien supplémentaire, au besoin, concernant la mise en œuvre de ce processus.

Nous avons été vraiment très heureux de faire votre connaissance. Nous attendons avec impatience l'ébauche du processus qui permettra l'examen des plans d'urgence nucléaire, devant être présentée par le commissaire à la sécurité communautaire, ainsi que l'occasion d'en discuter plus longuement.

Veillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ASSOCIATION CANADIENNE DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Theresa McClenaghan', written in a cursive style.

Theresa McClenaghan
Directrice administrative

GREENPEACE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Shawn-Patrick Stensil', written in a cursive style.

Shawn-Patrick Stensil
Analyste nucléaire

DURHAM NUCLEAR AWARENESS

Gail Cockburn
Porte-parole

c. c. Dan Hefkey, commissaire de l'Ontario, Sécurité communautaire